Fin d'excavation de la descenderie complémentaire d'1,8 km, en méthode traditionnelle (à l'explosif). Cette galerie atteint aujourd'hui, le 10ème kilomètre du tube sud du futur tunnel.

LES OUVRAGES DE RECONNAISSANCE DE SAINT-MARTIN-LA-PORTE

LA LETTRE D'INFORMATION DU CHANTIER

N°5 janvier 2017

À LA UNE

Vers la concrétisation du lancement des travaux définitifs de la section transfrontalière

Ces dernières semaines ont été marquées par le franchissement d'étapes importantes en vue du lancement des travaux définitifs de la section transfrontalière. La ratification parlementaire de l'accord de mars 2016, intervenue en fin d'année 2016 en Italie et votée par l'Assemblée nationale en France également en fin d'année dernière, **a terminé son processus de validation le 26 janvier au Sénat**. Cette ultime étape, constitue un moment historique pour la réalisation de la nouvelle ligne ferroviaire Lyon-Turin. Après plus de 20 ans de conception, d'études et d'accords binationaux, **l'ouvrage quitte la phase projet pour attaquer la phase construction**.

Cette ratification intervient dans le cadre du programme partagé avec l'Union européenne. L'accord, signé le 8 mars 2016 à Venise par François Hollande et Matteo Renzi, conformément aux engagements pris avec l'Union européenne, a entériné le coût global de l'ouvrage fixé à 8,3 milliards d'euros et prévoit, pour la première fois en Europe l'application transnationale de la règlementation antimafia italienne dans l'attribution des marchés. L'Union Européenne finance 40 % du projet, le reste étant partagé entre les deux pays (35 % pour l'Italie et 25 % pour la France). Ce qui représente pour notre pays un coût moyen annuel de 200 millions d'euros pendant une douzaine d'années.

Premier appel d'offres pour les travaux définitifs

De son côté, TELT est en train de concrétiser toutes les étapes nécessaires au lancement des travaux définitifs : un premier appel d'offres de 110 millions d'euros, qui a pour objet la maitrise d'œuvre dans le cadre de la réalisation de travaux souterrains a été publié sur le Journal Officiel de l'Union Européenne.

Descenderie de La Praz : la chambre de démontage est terminée

Cette partie n°4 des ouvrages de reconnaissance consiste à aménager le pied de la descenderie de La Praz, en mode traditionnel (à l'explosif, sous forme d'émulsion pompable appelé M.O.R.S.E - Cf. lettre d'information n°1).

Elle se découpe en deux ouvrages :

- **Une galerie de raccordement d'une longueur de 183 m.** Cette dernière permet de relier le pied de la descenderie La Praz (réalisée entre 2006 et 2009), au tube Sud de la future section-transfrontalière Lyon-Turin ;
- **La chambre de démontage du tunnelier :** d'une longueur de 30 m, d'une hauteur de 22 m et d'une largeur de 24 m, cette chambre a été réalisée au bout de la galerie de raccordement, pour accueillir le tunnelier Federica à l'automne 2018.

Après ses 9 km parcourus, la machine percera à l'intérieur même de cette chambre pour être démontée, ou remise en état dans le cadre de futurs lots.

Chambre de démontage achevée ▲

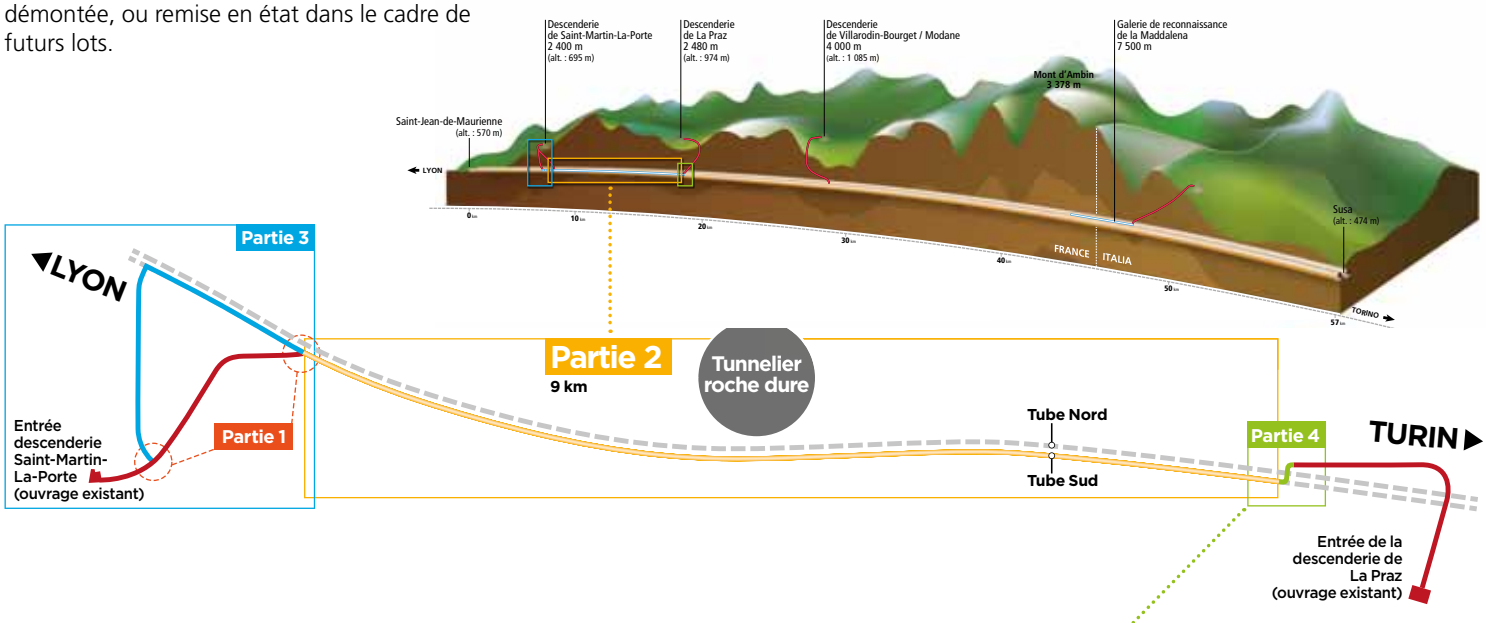

Travaux de la chambre de démontage ▲

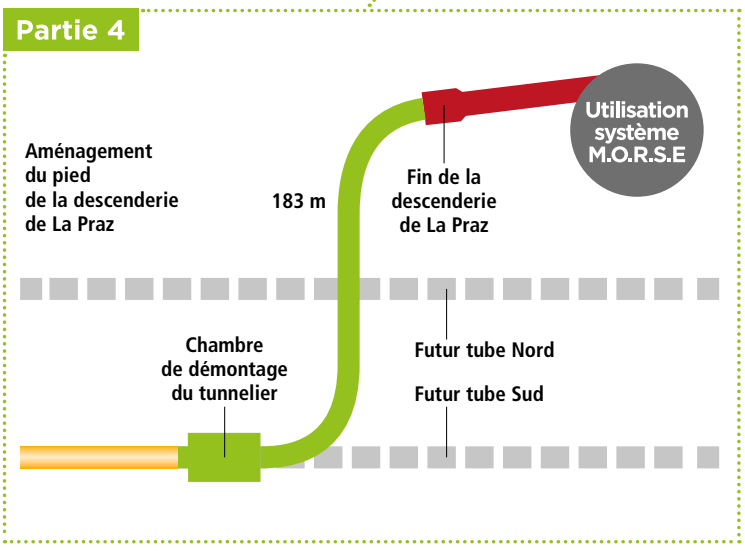

ENVIRONNEMENT

Babylone II : la revégétalisation en pratique !

Site de dépôt définitif sur la commune de Saint-Julien-Montdenis, au-dessus du canal d'Hermillon, le site de Babylone avait fait l'objet d'une première tranche de remblaiement et réhabilitation paysagère dans le cadre des travaux de la descenderie de Saint-Martin-la-Porte.

La seconde tranche, Babylone II, est aujourd'hui un site en fin d'exploitation. Il a atteint son volume de déblais maximum autorisé, soit 110 000 m³. Ce dépôt accueille uniquement les matériaux inertes, non valorisables, autrement dit, qui ne sont pas réutilisables pour quelque usage que ce soit.

Confié au groupement d'entreprises SMP4, et en concertation avec le conseil municipal de Saint-Julien-Montdenis et EDF, un programme d'aménagement paysager a été mis en œuvre, en collaboration avec Karum, un bureau d'études local. De septembre à novembre 2016, 100 % du site a été revégétalisé, soit une surface totale de 1,4 hectare.

Cette revégétalisation répond à trois objectifs :

- Etablir une couverture végétale pérenne afin d'assurer l'insertion paysagère et limiter l'impact visuel ;
- Supprimer tout envol potentiel de poussières ;
- A terme, rendre une partie de ce site, à l'usage d'une promenade, ouverte au public.

Ensemencement sur le site de dépôt ▲

Dans un premier temps, une pelouse sèche a été semée à partir d'un mélange de semence composé de fleurs et de graminées pour stabiliser le terrain, et lutter contre l'érosion du site en cas de fortes pluies. La seconde étape a été consacrée à la plantation d'arbustes, de plants forestiers, et de jeunes arbres (baliveaux) adaptés au climat de la région. Enfin, ce programme de végétalisation s'est achevé par la mise en place de protections anti-gibier autour des baliveaux (érables, merisier, alisier, cornouiller).

L'entretien du site et la taille des végétaux seront assurées par le groupement d'entreprises SMP4, pendant une durée de 2 ans.

Site de dépôt Babylone II ▲

LE CHIFFRE

C'est le nombre de mètres creusés par le tunnelier Federica à la fin décembre 2016. Au total, 200 anneaux ont été posés pour créer le revêtement. Un anneau représente neuf voussoirs : sept voussoirs universels, un voussoir de radier et une clé de voûte (cf. lettre d'information n°2).

308

3 QUESTIONS À...

Marion TALLEC

responsable communication du groupement d'entreprises SMP4

Un site web chantier !

Pourquoi la création de ce site Internet dédié au chantier ?

L'objectif est de donner accès à un maximum d'informations sur le chantier des ouvrages de reconnaissance de Saint-Martin-La-Porte et ce, de manière simple et pédagogique. Expliquer les méthodes et techniques utilisées, l'actualité, les différentes étapes, les actions mises en œuvre pour limiter les nuisances potentielles… C'est d'autant plus important qu'il s'agit de travaux en souterrains, non visible par le public. Difficile pour lui d'assister à son évolution.

À qui s'adresse-t-il ?

Aux riverains et aux habitants de toutes les communes concernées de près ou de loin par le chantier. Les informations disponibles sur ce site Internet répondent à leurs interrogations légitimes, identifiées, par exemple, lors des réunions de concertation. Les travaux impactent leur quotidien : circulation des camions, nuisances sonores, vibrations liées aux tirs. Ce site Internet est l'un des outils qui permet de prendre en compte leur ressenti, d'expliquer et de rassurer. Enfin, plus largement, il cible également le grand public. Et même l'ensemble des équipes qui peut ainsi montrer à ses proches, le chantier sur lequel il travaille.

Quel type de contenu peut-on trouver ?

L'actualité du chantier, la présentation des travaux et la composition du groupement d'entreprises qui les réalise. On trouve aussi en téléchargement, les lettres d'information du chantier qui sont envoyées, chaque trimestre, aux habitants des communes environnantes. Il est aussi agrémenté de photos et de vidéos, qui rendent compte de l'envergure de ce chantier. Cela permet de découvrir le milieu spécifique que sont les travaux souterrains, et surtout de montrer la dimension humaine qu'il recouvre, à travers les équipes qui œuvrent 24H/24, 7j/7 pour mener à bien à ce projet.

EN LIEN

Les premières données clés du chantier de Saint-Martin-la-Porte

Un Observatoire a été mis en place dans le cadre de la démarche Grand Chantier. C'est un outil de suivi des travaux du chantier et de leurs effets sur le territoire. Son objectif est de favoriser les conditions de réalisation des travaux, l'implication du tissu économique local et d'anticiper les effets générés par le chantier en adaptant les mesures et politiques d'accompagnement du territoire.

Au 30 septembre 2016, le chantier compte 481 emplois, soit une augmentation de 38 % en un an

176 emplois du groupement d'entreprises sont constitués pour l'essentiel par des mutations internes de personnel originaire des entreprises du groupement (SPIE Batignolles, Sotrabas, Eiffage TP, Ghella, CMC et COGEIS). **206 emplois intérimaires** viennent renforcer les équipes des entreprises. **99 emplois** équivalent temps plein sont issus d'**entreprises sous-traitantes**, **fournisseurs** ou **prestataires de services.**

L'ancrage territorial du chantier est important avec un **recrutement rhônalpin de 60 %**.

44 % des emplois sur le chantier proviennent de la Maurienne.

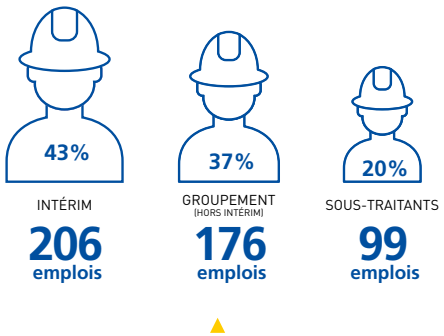

L'origine des 481 emplois du chantier de Saint-Martin-la-Porte (au 30 septembre 2016)
Source : SPIE - ASADAC MDP 73

Les retombées économiques du chantier : environ 2,4 M€ de dépenses locales injectées en Maurienne en un an

Une enquête a été réalisée auprès du personnel du chantier (groupement d'entreprises et intérim) afin de connaitre les modes de vie et de consommation de la population du chantier et de mesurer l'impact économique généré par le personnel « en déplacement ».

131 personnes (plus d'un tiers de l'effectif total) ont participé à l'enquête réalisée entre mai et septembre 2016. Les personnes dites « en déplacement » sont celles qui ont emménagé en Maurienne pour travailler sur le chantier. Elles représentent 58 % de l'ensemble des personnes enquêtées.

D'après les résultats de l'enquête, **le montant mensuel moyen de dépenses locales d'une personne en déplacement est estimé à 1 020 €**.

Par extrapolation sur une année, du 30 juin 2015 au 30 juin 2016, les dépenses locales de l'ensemble du personnel du chantier en déplacement sont estimées à environ 2,4 millions d'euros.

LA DGC VUE PAR...

Emilie BONNIVARD

Vice-Présidente, déléguée à l'agriculture, à la forêt, à la ruralité, à la viticulture et aux produits du terroir

Pouvez-vous vous présenter et nous expliquer en quoi consiste la Démarche Grand Chantier ?

Je suis vice-présidente de la Région en charge de l'Agriculture et également Conseillère régionale de Maurienne, élue référente de ce territoire et adjointe au maire de Montaimont. La Démarche Grand Chantier a été initiée dans le cadre d'un partenariat entre l'Etat, la Région, le Département et le syndicat Pays de Maurienne afin que le chantier de la nouvelle ligne Lyon-Turin puisse être une véritable opportunité pour la Maurienne, qu'il bénéficie concrètement à nos entreprises et permette de développer des emplois sur nos territoires.

Le Contrat de territoire Maurienne a été signé récemment, quelles sont les retombées économiques immédiates pour le territoire ?

Le contrat de Territoire représente 41 millions d'euros. Le chantier étant en phase active, 10 millions d'euros ont déjà été débloqués pour des actions concrètes sur le territoire : les travaux de la gare de Saint-Avre, la rénovation du stade Gavarini et la revitalisation du centre bourg de Saint-Jean-de-Maurienne. Afin d'accueillir dans de bonnes conditions les futurs travailleurs des chantiers mais également assurer une rénovation pérenne du parc locatif, un dispositif d'aide aux bailleurs privés et publics va se mettre en place.

Sur quelles actions va s'engager la Démarche Grand Chantier à l'avenir ?

Un travail sera effectué sur la formation, l'idée étant de pouvoir financer et mettre en œuvre des formations adaptées aux métiers du chantier dont on va avoir besoin à l'avenir. Il est important de pouvoir faire face au besoin de main d'œuvre pour les chantiers du Lyon-Turin à l'avenir, entre 2 200 et 2 500 personnes entre 2021 et 2025, mais sans pour autant déstabiliser les besoins en main d'œuvre d'autres secteurs en Savoie. Un autre volet, validé, concerne la création d'un poste destiné à faciliter le recrutement des personnes en insertion professionnelle au travers de clauses sociale dans les appels d'offres. Un autre objectif de cette démarche est de faire travailler nos entreprises.

CONTACT

info@telt-sas.com

Lettre d'information trimestrielle tirée à 13 900 exemplaires - Numéro 5 - Janvier 2017
éditée par TELT (Tunnel Euralpin Lyon-Turin), les entreprises en charge des travaux (Groupement SMP4) et la Préfecture de Savoie.

Directeur de la publication : Morgan TANGUY, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne

Comité de rédaction : TELT, Groupement SMP4, Préfecture de Savoie

Crédits photos : TELT, Groupement SMP4, Lionel Souci - NFM Technologies, Caroline Moureaux

Conception : Exalta